



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° : 2000-MC-2748

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 300871

VISA DE PROSPECTUS PROVISOIRE

Battery Technologies Inc.

En application de l'article 20 de la Loi sur les valeurs mobilières, le visa est octroyé à votre prospectus provisoire du 25 septembre 2000.

28 septembre 2000.

Date du visa

(s) Jean-François Bernier

Jean-François Bernier

Le directeur des marchés des capitaux

/la